

BioSoc – Bulletin sur la Biodiversité et la Société

Points saillants de la recherche sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation

NUMERO 8 : OCTOBRE 2006

LE PRIX DES AIRES PROTEGEES : QUAND L'ARGENT NE SUFFIT PAS

Les aires protégées ont longtemps été, et demeurent aujourd'hui, la pierre angulaire des stratégies internationales de conservation de la biodiversité. Quelque 12 pour cent des terres émergées du globe sont désormais protégées et la communauté des écologistes voudrait bien voir cette surface augmenter. Toutefois, le simple fait d'avoir à entretenir le réseau existant d'aires protégées – sans même parler de l'augmenter – a d'importantes répercussions financières. Parallèlement, la part du financement des aires protégées dans les budgets d'assistance au développement ne cesse de reculer au fil des ans. Les priorités des bailleurs et des gouvernements se sont détournées de la conservation de la biodiversité pour donner la préférence à la réduction de la pauvreté. Les modestes fonds qui existent pour la biodiversité boudent les aires protégées pour se tourner vers des initiatives qui prônent une utilisation durable et le partage des bénéfices. Pour combler le manque de fonds, il faut non seulement éviter la dépendance à l'égard des agences de développement mais aussi veiller à la durabilité financière des aires protégées.

L'UICN a récemment dressé un inventaire global des options actuelles de financement. Elle reconnaît que pour maintenir – sans parler d'augmenter – les flux financiers des gouvernements et des agences d'aide au développement, la communauté des écologistes doit parvenir à prouver de façon plus convaincante la contribution des aires protégées à l'ordre du jour de la réduction de la pauvreté. Le manque de financement actuel est comblé, dans une certaine mesure, par des dons reçus de fondations philanthropes – canalisés par le biais d'ONG internationales impliquées dans le domaine de la conservation – et par d'autres sources de financement privé. Mais cela ne suffit toujours pas et certains des mécanismes plus novateurs qui ont fait leur apparition ces dernières années ont pris de l'importance.

Les mécanismes qui incitent à la conservation (et donc réduisent ou compensent ses coûts) y compris les instruments fiscaux – taxes et subventions – et les dispositifs de partage des revenus, ont un potentiel notable de développement mais exigent de gros investissements en termes de renforcement des capacités et de sensibilisation. Des "droits" basés sur le marché pour les services des aires protégées (y compris des redevances touristiques, des droits d'extraction des ressources et le paiement des services écosystémiques) offrent aussi des possibilités d'expansion non négligeables mais ne sont pas sans soulever leurs propres défis. Les paiements des services écosystémiques, par exemple, sont souvent perçus comme la solution au problème de financement des aires protégées mais ils sont onéreux et difficiles à mettre en œuvre – et ils pourraient mettre en exergue des compromis entre des objectifs de conservation contradictoires.

Ce ne sont pas les options ni les occasions de financement des aires protégées qui manquent, semble-t-il. Certaines ont fait leurs preuves et méritent une application plus vaste. D'autres sont plus expérimentales voire controversées et nécessitent une petite mise au point ou une légère adaptation. Le défi consiste surtout à renforcer les capacités pour parvenir à les gérer de manière plus efficace. Ce besoin de capacité comprend la nécessité d'ériger un cadre politique et institutionnel qui ne fragilise pas l'aptitude des aires protégées à lever, collecter et conserver les redevances et le besoin de valoriser les compétences des individus au sein même des autorités dirigeantes des aires protégées pour qu'ils puissent gérer leur parc comme une véritable entreprise. Les gouvernements et les bailleurs se doivent de respecter leurs engagements internationaux de financer la conservation de la biodiversité. Mais les autorités des aires protégées ont aussi un rôle à jouer et ne doivent plus se contenter d'être les bénéficiaires passifs des fonds pour se transformer en hommes d'affaires ambitieux et visionnaires.

Le renforcement des capacités, la création de partenariats et, *dans un second temps*, l'obtention de fonds semblent être les composantes vitales du succès. Une chose est sûre : le financement durable des aires protégées nécessite bien plus que de l'argent.

SOURCE

Emerton, L. ; Bishop, J. et Thomas, L. (2006) ***Sustainable Financing of Protected Areas: A global review of challenges and options***. UICN, Gland et Cambridge.

Veillez adresser les questions ou commentaires destinés aux auteurs à Joshua Bishop :
Joshua.bishop@iucn.org

Le lecteur pourra télécharger la version intégrale de l'article en tapant <http://www.iucn.org/bookstore/HTML-books/BP13-sustainable-financing/cover.html>. On pourra se procurer la version papier de l'article en adressant un courrier électronique à Anne Erb : anne.erb@iucn.org

Ce rapport fait partie de la série intitulée *Best Practice Protected Areas Guidelines* produite par la Commission mondiale des aires protégées (WCPA – World Commission on Protected Areas). Pour en savoir plus sur la WCPA, tapez <http://www.iucn.org/themes/wcpa/>

BIOSOC

BioSoc est un nouveau bulletin électronique mensuel publié par le Poverty and Conservation Learning Group – PCLG (Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation), sous l'égide de l'International Institute for Environment and Development – IIED (Institut international pour l'environnement et le développement). BioSoc est un bulletin disponible en anglais, en espagnol et en français qui met en valeur les nouvelles recherches fondamentales sur la biodiversité et la société, la pauvreté et la conservation.

Tous les numéros sont disponibles en ligne en tapant : www.povertyandconservation.info

Veillez nous indiquer d'autres réseaux qui pourrait être intéressés par ce bulletin en adressant un courrier électronique à : BioSoc@iied.org

POVERTY AND CONSERVATION LEARNING GROUP (PCLG)

Le PCLG entend partager des informations fondamentales, mettre en valeur des nouvelles recherches importantes et promouvoir l'apprentissage sur les interactions entre pauvreté et conservation. Pour obtenir un complément d'information, consultez www.povertyandconservation.info

SI VOUS NE SOUHAITEZ PLUS RECEVOIR BIOSOC

Veillez adresser un courrier électronique à BioSoc@iied.org en tapant UNSUBSCRIBE dans la ligne d'objet.